

# EMPLOI, SOUTIEN AUX PME

## Les premières retombées du Grand Paris Express

La Société du Grand Paris a livré de premiers éléments chiffrés permettant d'apprécier les bienfaits locaux du chantier de construction du futur métro.

**L**e chantier du Grand Paris Express tient-il ses promesses en termes d'emploi et de retombées économiques locales ? La Société du Grand Paris (SGP), l'établissement public qui pilote le déploiement et le financement du futur métro automatique de banlieue, répond par l'affirmative, un an après le début des premiers travaux de génie civil de la future ligne 15 Sud qui reliera Noisy - Champs à Pont de Sèvres en 2022.

### ● 1300 EMPLOIS ET 163 PME SUR LA LIGNE 15 SUD

Sur cette ligne, tous les marchés de génie civil ont été attribués : huit lots représentant une enveloppe de 3,7 milliards d'euros (sur un investissement global de 6 milliards pour l'ensemble des marchés). 43 chantiers seront ainsi lancés d'ici à la fin de l'année (le premier tunnelier du réseau sera monté à Champigny-sur-Marne en novembre). Pour quels effets sur l'emploi et l'activité économique des entreprises ? Des effets « positifs » et « significatifs », assure-t-on à la SGP, chiffres à l'appui. Les chantiers de génie civil de la ligne 15 Sud mobilisent 236 entreprises dont 163 PME. « Un chiffre en phase avec l'ambition de la Société du Grand Paris de faire bénéficier les PME d'au moins 20 % de ses commandes », commente l'établissement public. Et l'impact local se vérifie puisque sur ces 236 entreprises, 156 (soit les deux tiers) sont basées en Ile-de-France. Pour ce qui est de l'emploi, 800 personnes travaillent déjà à temps plein sur les ouvrages de génie civil de la ligne 15 Sud. Un chiffre qui passe à 1300 salariés si l'on prend en compte les maîtres d'ouvrage et les assistants à maîtrise d'ouvrage, ainsi que les ingénieurs et les autres cabinets de consultants chargés des travaux préparatoires. Et tout cela n'est qu'un début. « Lorsque tous les travaux de la

### L'observatoire des PME

La Société du Grand Paris a mis en place un « Observatoire des PME », pour mesurer la participation des PME et des TPE à la réalisation du Grand Paris Express. Présidé par Philippe Yvin, il est composé de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France, la Chambre de métiers et de l'artisanat Ile-de-France, la Confédération des petites et moyennes entreprises Ile-de-France et Paris, la Fédération régionale des transports publics, la Fédération française du bâtiment et le Medef Ile-de-France. L'Insee et la Direccte Ile-de-France sont également associés à ses travaux.



Le chantier de la gare Noisy-Champs qui accueillera la ligne 15 Sud du grand Paris express. © DR

ligne seront lancés (courant 2018), plus de 5000 personnes y travailleront à temps plein, dont 4000 sur le génie civil », précise-t-on à la Société du Grand Paris. A cela, s'ajoute l'effet locomotive du Grand Paris Express, sur l'immobilier notamment, avec, là encore des emplois à la clé. Autre engagement du chantier : l'insertion. Les marchés de génie civil de la ligne 15 Sud comprennent 1,1 million d'heures en insertion, soit 600 équivalent temps plein annuels. Et « toutes les sociétés ayant commencé les travaux respectent ou dépassent l'engagement de 5 % des heures travaillées dédiées à l'insertion », assure-t-on à la SGP. 37 contrats de travail ont été signés pour les cinq premiers des huit lots de génie civil de la ligne. Des contrats attribués à parts égales

à des jeunes, des bénéficiaires du RSA et des chômeurs de longue durée.

### ● LES PME ONT PRIS LE TRAIN

Plus largement, sur l'ensemble du réseau du futur métro de banlieue, « les contrats du Grand Paris Express bénéficient déjà à 963 PME, soit plus de 90 % du total de nos fournisseurs. Et 61 % de ces PME ont leur siège en Ile-de-France », souligne Philippe Yvin, le président du directoire de la Société du Grand Paris, qui promet qu'« au fur et à mesure du déploiement des chantiers, la Société du Grand Paris s'assurera, via son Observatoire des PME [lire ci-contre], du maintien de cette dynamique, signe concret de l'impact majeur du Grand Paris Express sur le développement économique du Grand Paris ».

Selon cet Observatoire, entre 2013 et 2017, 12 % des paiements effectués par la Société du Grand Paris l'ont été auprès de PME, et 20 % auprès d'ETI. Soit un montant de 570 millions d'euros sur les 1,79 milliard investis pour l'ensemble du réseau Grand Paris Express. « En nombre d'entreprises, la proportion est bien plus élevée puisque 72 % des fournisseurs de la Société du Grand Paris sont des PME [60,8 % de PME et 11 % d'ETI] », appuie-t-on à la Société du Grand Paris. Jusqu'à présent, les PME ne semblent donc pas avoir été oubliées sur le quai. Un argument utile, tout comme celui de l'emploi, à l'heure où le gouvernement parle économies et dit vouloir donner la priorité aux « transports du quotidien » plutôt qu'aux nouveaux « grands projets ».